

saneo
FOR HEALTHIER INDOOR AIR

DÉPOLLUER GRÂCE À LA TECHNOLOGIE SANEO®

- ▶ Effet immédiat : la technologie SANEO® purifie l'air intérieur dès l'application en détruisant les molécules de formaldéhyde sans produire de substance nocive, reste actif pendant toute la durée de vie de l'enduit.
- ▶ Dépolluant même recouvert : efficace avec tout type de peinture acrylique, destruction optimale du formaldéhyde associé à une peinture dépolluante.

Les tests réalisés par un laboratoire extérieur, conformément au protocole de la série de normes ISO 16000, attestent que les enduits SANEO® permettent de détruire entre 90 % et 100 % des molécules de formaldéhyde.

Plus d'informations sur
www.toupret.com



[MANUEL
ET AIRLESS]

- ▶ TRÈS GARNISSANT
- ▶ EXCELLENTE GLISSE
- ▶ EXTRA BLANC
- ▶ FIN

USAGE

Enduit d'égalisation en pâte, intérieur, pour application manuelle et airless.

SUPPORTS

TX®120 s'applique sur tous supports bruts et peints :

- Plâtre, plaques de plâtre,
- Béton bullé, béton cellulaire, briques, parpaings, ciment taloché,
- Anciens fonds peints,
- Toile de verre, gouttelettes, crépis,
- Mortier de chaux.

RECOUVREMENT

TX®120 est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

TX®120 : Enduit en pâte à base de charges de carbonates de calcium et de résines.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III-2
- Codification (EN 16-566) : G₃S₃V₀W₀A₀C₀R₀
- Épaisseur d'application : jusqu'à 5 mm
- Consommation : 1.7kg/m²/mm
- Redoublement : l'application d'une nouvelle passe peut se faire dès que la précédente est sèche.
- Recouvrement : 24h à 48h en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- White Index : 60
- Dureté shore : 80
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : par toutes marques d'Airless à piston à partir d'un débit libre de 5L/min.
- Pour une utilisation optimale, nous vous conseillons d'utiliser une buse 5.31, 5.35, 6.31 ou 6.35
- Nettoyage des outils à l'eau.
- Conservation de l'enduit : 1 an dans son emballage d'origine fermé stocké à l'abri du gel et du soleil.

TOUPRET BENELUX
Dreef 7A - B-1740 Ternat Bruxelles
Tél. : +32 2 223 39 02
toupretbenelux@toupret.com
www.toupret.be

TOUPRET SUISSE
Rue des Forgerons 18 - CH-1700 Fribourg
Tél. : +41 (0)26 422 4055
toupretsuisse@toupret.com
www.toupret.ch

TX®120

ENDUIT ÉGALISAGE MANUEL ET AIRLESS ASSAINISSANT



CONDITIONNEMENT

- Seau de 20 kg

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70 %
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Ne pas appliquer TX®120 sur du polystyrène, du papier peint ni en extérieur.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur www.quickfds.fr et www.toupret.com
- La déclaration environnementale a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et elle est consultable sur le site www.inies.fr

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de TX®120 sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50 % d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).